Conditions générales d’inscription

Compagnie ODanse — règlement du stage

1. Inscription — L’inscription au stage est effective à réception du formulaire d’inscription complété et du paiement correspondant. Les places étant limitées, les inscriptions sont prises en compte dans l’ordre de réception.

2. Paiement — Le paiement du stage doit être effectué avant le début de celui-ci selon les modalités indiquées lors de l’inscription (virement). L’inscription n’est définitivement validée qu’après réception du paiement.

3. Annulation par le participant — Toute annulation doit être signalée par écrit (email). En cas d’annulation plus de **15 jours** avant la date du stage, un remboursement pourra être effectué. En cas d’annulation tardive, le paiement ne pourra pas être remboursé, sauf cas de force majeure.

4. Annulation ou modification par l’organisateur — L’organisateur se réserve le droit d’annuler ou de reporter le stage en cas de force majeure, de maladie de l’intervenant ou si le nombre minimum de participants n’est pas atteint. Dans ce cas, les participants seront informés dans les plus brefs délais et les sommes versées seront remboursées ou reportées sur une autre date.

5. Participation et responsabilité — Les participants déclarent être en condition physique leur permettant de pratiquer la danse. La participation au stage se fait sous la responsabilité du participant. L’organisateur ne pourra être tenu responsable en cas de blessure, d’accident ou de perte ou vol d’effets personnels.

6. Respect et comportement — Les participants s’engagent à respecter les lieux, le matériel mis à disposition, l’intervenant ainsi que les autres participants. Tout comportement inapproprié pourra entraîner l’exclusion du stage sans remboursement.

7. Acceptation des conditions — Toute inscription à un stage implique l’acceptation pleine et entière des présentes conditions générales.